

L E

Naturaliste Canadien

Vol. 1.

Québec, FÉVRIER, 1869.

No. 3.

Rédacteur : M. l'Abbé PROVANCHER, Curé de Portneuf.

COUP D'ŒIL SUR L'HISTOIRE NATURELLE.

(Continué de la page 30.)

ZOOLOGIE OU RÈGNE ANIMAL.

Le règne animal se partage en deux grandes coupes bien distinctes. Dans la première se rangent tous les animaux dont le corps, comme dans l'homme, est soutenu par une charpente osseuse, intérieure, nommée *colonne vertébrale* ; quadrupèdes, oiseaux, poissons, etc., ce sont les *vertébrés*.

La seconde coupe comprend tous ceux qui sont dépourvus de ce squelette intérieur ; insectes, crustacés, mollusques etc., ce sont les *invertébrés*. Ces derniers, c'est-à-dire ceux qui sont dépourvus de colonne vertébrale ou d'un axe solide intérieur, eu égard à certains caractères généraux, peuvent se partager en trois grands départements savoir : 1° les *articulés*, ainsi nommés parceque l'enveloppe de leur tronc est toujours partagée par des plis ou sections transverses formant autant d'articles qui s'ajustent les uns à la suite des autres, comme on le voit dans les guêpes, les myriapodes etc. Le tronc porte souvent aussi, à ses côtés, des membres articulés, comme dans les mouches, les araignées, etc. ; mais souvent aussi il en est dépourvu, comme dans les sangsues, les vers de terre, etc. 2° Les *mollusques*. Ce sont des animaux dépourvus de squelette ou charpente solide, soit intérieure, soit extérieure, à corps et ses appendices mous, non articulés, de forme variable par sa contractilité en différents sens, produisant le plus souvent, à l'intérieur ou à l'extérieur, une plaque cornée ou calcaire (coquille) composée d'une ou de plusieurs pièces, tels que